

et des couples de jeunes seniors gardant ponctuellement leurs petits-enfants. La Codha proposera prochainement, dans l'Ecoquartier de la Jonction à Genève, des appartements mutualisant un grand séjour et une grande cuisine ou proposant une chambre polyvalente. La Codha a commencé à développer ce concept suite à des demandes spécifiques de coopérateurs et s'est inspirée d'expériences zurichoises.

Lien: www.codha.ch

Mouvement Energie partagée, France

Conférence, samedi 4 mai 2013. Intervenanti: Philippe Vachette.

Le mouvement Energie partagée a pour but de permettre une ré-appropriation citoyenne et locale des enjeux énergétiques et de sortir le développement des énergies renouvelables de la seule logique financière. L'association cherche à impliquer activement chaque citoyen et chaque communauté humaine dans les décisions et/ou actions nécessaires pour réaliser la transition énergétique.

Une association et un fonds d'investissement. L'association sensibilise le public, les porteurs de projet et les collectivités locales à la transition énergétique. Une structure financière, le fonds Énergie Partagée Investissement, récolte du capital auprès du public et l'investit dans des projets locaux d'énergies renouvelables. En France, c'est le premier outil financier innovant d'investissement citoyen dans la production d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique.

Des projets collectifs et locaux. Dans la pratique, chaque projet est soumis à la Charte Énergie Partagée, qui définit ce que peut être un projet citoyen de production d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique. Un critère fort et qui fait l'identité d'Energie partagée, oblige qu'un projet, pour qu'il soit soutenu par le fonds, soit porté non pas par un entrepreneur ou une entreprise seule, mais par un collectif de personnes, d'organisations, de partenaires locaux.

A travers son activité, le mouvement localise la production d'énergie, canalise l'épargne vers des projets véritablement porteurs de prospérité locale et implique les citoyens dans les décisions qui les concernent. Le mouvement est composé des porteurs de projets, soutenus par des milliers de citoyens investisseurs, qui souhaitent ainsi reprendre la main sur leur pouvoir d'investissement et sur leur choix de consommation énergétique.

Susana Jourdan de LaRevueDurable propose d'investir votre épargne dans des projets écologiques, plutôt que dans une banque qui financerait des projets à forte empreinte écologique. Philippe Vachette suggère lui de garder l'argent dans la région.

Lien: www.energie-partagee.org

Association Sebasol

Conférence, samedi 4 mai 2013. Intervenant: Pascal Cretton.

Sebasol vient de self bâtir solaire. Sebasol rend l'énergie solaire thermique accessible à tous, la popularise. Elle permet aux particuliers de construire eux-mêmes leur propre installation et en forme de jeunes installateurs.

Fonctionnement. Les personnes intéressées à construire leur installation suivent d'abord un cours pratique de construction solaire thermique intensif, lors duquel elles abordent les principaux aspects de la construction. Le cours permet de comprendre comment fonctionne la technique des installations solaires et donc de devenir autonome en acquérant les compétences nécessaires pour réparer soi-même son installation. Ceux qui ensuite ne souhaitent pas se lancer eux-mêmes peuvent faire appel à des installateurs ou à des apprentis en formation liés à Sebasol par une charte éthique. Sebasol fournit également le matériel de base pour les installations. A la clé: des installations conformes aux normes en vigueur, à un prix qui peut être très avantageux. Plus de 1'000 installations ont été réalisées jusqu'à aujourd'hui. Sebasol est une association à but non lucratif, qui n'a pas de salarié, pas de déficit, pas de crédit, pas de mécénat, et qui ne fait pas non plus de publicité. Il n'y a que des auto-constructeurs.